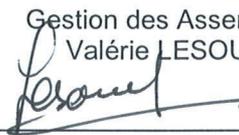


**Bureau**  
**Compte rendu succinct**  
**des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Affiché au siège de la CAGB le : 26/03/19	<b>Séance du lundi 18 mars 2019</b> <b>qui s'est déroulée au Grand Besançon -</b> <b>La City - Salle 101</b>	Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF 
---	--	--

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 17 décembre 2018, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

**PRESENCES**

**Liste des présents annexée**

**RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Bureau s'est réuni le 18/03/2019 à 18h00 à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CAGB.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

**Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**

**R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 14/02/19**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Monsieur Alain LORIGUET secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 14/02/19.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 27          Contre : 0*

*Abstention : 0          Ne prennent pas part au vote : 0*

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication  
et aide aux communes

Finances

↳ R.1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Mars 2019)

*M. R. STEPOURJINE, conseiller intéressé ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la demande de garantie d'emprunt déposée en matière d'habitat par NEOLIA pour un montant total de 255 523,50 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 28*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 1*

↳ R.1.1.2 - Avenant n°2 à la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent portant sur les marchés publics destinés à satisfaire des besoins récurrents

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement et approuve les termes de l'avenant n°2 à la convention constitutive de groupement de commandes permanent,
- autorise M. le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention constitutive de groupement de commandes permanent,
- s'engage à inscrire au budget les crédits nécessaires, le cas échéant.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 30*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.1.1.3 - Transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité - Convention avec l'Etat

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les termes de la Convention entre la CAGB et l'Etat afin de mettre en place la télétransmission des actes au contrôle de légalité
- autorise M. le Président, ou son représentant, à :
  - o signer la convention à la télétransmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité annexée au présent rapport ;
  - o prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution cette convention.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 30*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.1.1.4 - Subvention à l'association des Passionnés de Véhicules Anciens pour l'opération « Rétropolis 2019 »

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le versement d'une subvention de 1 000 € à l'association des Passionnés de Véhicules Anciens;
- autorise M. le Président, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 30*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

## Ressources humaines

### ↳ R.1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (Directions Grands Travaux, DUGPU et Département des Mobilités)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel :
  - sur le poste de technicien topographe au sein de la Direction Foncier Topographie à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
  - sur le poste de chargé de travaux au sein de la Direction Grands Travaux à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
  - sur le poste de technicien spécialisé « Etudes de déplacements » à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 30*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

### ↳ R.1.2.2 - Listes des Emplois permanents à la CAGB au 1<sup>er</sup> janvier 2019

A l'unanimité, le Bureau adopte la liste des emplois permanents ci-dessus.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 30*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

## Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

### ↳ R.7.1 - CRR - Partenariat entre les Conservatoires du Grand Besançon, de Pays de Montbéliard Agglomération, de la Communauté d'Agglomération Belfortaine et du Grand Dole pour l'organisation en commun de l'unité de valeur dominante du Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) 2019

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le partenariat entre les Conservatoires du Grand Besançon, de Pays de Montbéliard Agglomération, de la Communauté d'Agglomération Belfortaine et du Grand Dole portant sur l'organisation 2019 de l'unité de Valeur dominante du Diplôme d'Etudes Musicales (DEM),
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 30*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

### ↳ R.7.2 - Attribution des subventions 2019 aux écoles de musique dites « locales »

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution, sous réserve du vote du BP 2019 et du PPIF 2019-2023, de six subventions d'un montant total de 18 702 €, accordées aux écoles de musique associatives dites « locales », dans le cadre du fonds d'aide aux écoles de musiques pour l'année 2019 :

- 2 168 € à l'Académie de musique Tchaikovsky,
- 2 250 € à Auxon Music,
- 2 536 € à Accord Parfait à Devecey,
- 3 636 € au Club de loisirs de Grandfontaine,
- 4 039 € à l'ASEP,
- 4 073 € à l'ASC de Miserey Salines.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 30*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

### Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

#### ↳ R.8.1 - Coopération au Burkina Faso pour l'année 2018 - Convention de moyens et d'objectifs - Subvention à CORADE

A l'unanimité, le Bureau :

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention d'objectifs et de moyens,
- autorise le versement à l'Agence CORADE d'une subvention de 10 000 € pour l'année 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30                      Contre : 0  
Abstention : 0                Ne prennent pas part au vote : 0

### Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

#### ↳ R.3.1 - INTERMED – Soutien à l'action « Agir en proximité dans les territoires »

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le soutien du Grand Besançon à INTERMED à hauteur de 15 000 € pour l'opération « Agir en proximité sur les territoires »,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la participation financière et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30                      Contre : 0  
Abstention : 0                Ne prennent pas part au vote : 0

#### ↳ R.3.2 - GARE BTT – Soutien à l'action « Mobilisation vers l'emploi des habitants des communes aux alentours de Besançon »

Mme S. WANLIN, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le soutien du Grand Besançon au GARE BTT à hauteur de 5 000 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la participation financière et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29                      Contre : 0  
Abstention : 0                Ne prennent pas part au vote : 1

### Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

#### ↳ R.5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisations à Pouilley les Vignes, Chemaudin et Vaux, Chaucenne et Saint-Vit

M. R. STEPOURJINE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande de labellisation de la société MAISONS PUNCH pour 1 logement situé à POUILLEY LES VIGNES, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- la demande de labellisation de la société NEOLIA MAISONS INDIVIDUELLES pour 1 logement situé à CHEMAUDIN ET VAUX correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- la demande de labellisation de la société NEOLIA MAISONS INDIVIDUELLES pour 2 logements situés à CHAUCENNE correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 11 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement situé à SAINT VIT correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS CONTOZ pour 1 logement situé à NANCRAZ correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29                      Contre : 0  
Abstention : 0                Ne prennent pas part au vote : 1









## Bureau

### Séance du Lundi 18 Mars 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 7.1, 7.2, 8.1, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 5.3.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

**Etaient présents** : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 5.2), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, (à partir du 1.1.2), M. Yves MAURICE, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1).

**Etaient absents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Emmanuel DUMONT, M. Michel JASSEY, Mme Marie ZEHAF.

**Secrétaire de séance** : M. Alain LORIGUET

**Procurations de vote** :

*Mandants* : Y. DELARUE, C. LIME, M. JASSEY

*Mandataires* : M. DONEY, E. MAILLOT, G. ORY



# **Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**

## **Procès-verbal**

### **Bureau**

**Séance du lundi 18 mars 2019**

*Salle Robert SCHWINT de la CAGB*

## ORDRE DU JOUR

<b>Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon</b>	3
Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation de procès-verbal de la séance de Bureau du 14/02/19	3
<b>Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes</b>	3
<b>Finances</b>	3
Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (mars 2019)	3
Rapport n°1.1.2 - Avenant n°2 à la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent portant sur les marchés publics destinés à satisfaire des besoins récurrents	4
Rapport n°1.1.3 - Transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité - Convention avec l'État	4
Rapport n°1.1.4 - Subvention à l'association des Passionnés de Véhicules Anciens pour l'opération « Rétropolis 2019 »	4
<b>Ressources humaines</b>	4
Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (Directions Grands Travaux, DUGPU et Département des Mobilités)	4
Rapport n°1.2.2 - Liste des Emplois Permanents à la CAGB au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	5
<b>Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique</b>	5
Rapport n°7.1 - CRR - Partenariat entre les Conservatoires du Grand Besançon, de Pays de Montbéliard Agglomération, de la Communauté d'Agglomération Belfortaine et du Grand Dole pour l'organisation en commun de l'unité de valeur dominante du Diplôme d'Études Musicales (DEM) 2019	5
Rapport n°7.2 - Attribution des subventions 2019 aux écoles de musique dites « locales »	5
<b>Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement</b>	5
Rapport n°8.1 - Coopération au Burkina Faso pour l'année 2019 - Convention de moyens et d'objectifs - Subvention à CORADE	5
<b>Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche</b>	5
Rapport n°3.1 - INTERMED - Soutien à l'action « Agir en proximité dans les territoires »	5
Rapport n°3.2 - GARE BTT - Soutien à l'action « Mobilisation vers l'emploi des habitants des communes aux alentours de Besançon »	6
<b>Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage</b>	6
Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisations à Pouilley-les-Vignes, Chemaudin et Vaux, Chaucenne et Saint-Vit	6
Rapport n°5.2 - Contrat de Ville - Appel à projets 2019 - 1 <sup>ère</sup> programmation	6
Rapport n°5.3 - Convention entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et l'association SOLiHA AIS Doubs - 2019/2021	7

# Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

## Bureau Séance du lundi 18 mars 2019

*Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon en La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, Premier Vice-Président, puis de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.*

*La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.*

### 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

#### Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -  
Approbation de procès-verbal de la séance de Bureau du 14/02/19

**M. BAULIEU.-** Bonsoir à tous. Le Président aura quelques minutes de retard, mais il nous propose de commencer l'examen de notre ordre du jour, si vous en êtes d'accord. Nous commençons par la séquence du volet décisionnel. Je déclare la séance ouverte.

Le quorum a été vérifié et il est atteint, nous pouvons donc délibérer. Les pouvoirs sont les suivants : Yoran DELARUE à Martine DONEY, Christophe LIME à Elsa MAILLOT, Michel JASSEY à Gilles ORY. Emmanuel DUMONT est excusé. Nous faisons passer la feuille de présence. S'agissant des questions de conflit d'intérêts, vous les connaissez maintenant et vous y veillez avec attention.

Qui accepte d'assurer le secrétariat de séance ?

**M. LORIGUET.-** Je veux bien.

**M. BAULIEU.-** Merci beaucoup. Alain LORIGUET est donc élu à l'unanimité.

Je vous propose d'approuver le procès-verbal de la séance de Bureau du 14 février dernier. Y a-t-il des voix contre ou des abstentions ? Il n'y en a pas. Je vous remercie. Bien évidemment, vous pouvez consulter les comptes rendus des procès-verbaux sur le site Internet du Grand Besançon.

#### Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

#### Finances

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (mars 2019)

**M. BAULIEU.-** Y a-t-il des observations sur ce rapport ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°1.1.2 - Avenant n°2 à la convention constitutive d'un  
groupement de commandes permanent  
portant sur les marchés publics destinés à satisfaire des besoins récurrents

**M. BAULIEU.-** Les questions sont à adresser à Yoran DELARUE. Y a-t-il des questions ou des observations ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°1.1.3 - Transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité -  
Convention avec l'État

**M. BAULIEU.-** Y a-t-il des observations ?

**M. FELT.-** J'ai une petite question. Comment se fait la transmission aujourd'hui ?

**M. BAULIEU.-** Je pense que nous allons connaître différentes formules. Dans vos communes, vous les déposez sans doute sous format papier. Certains les transmettent déjà sous format dématérialisé.

**M. FELT.-** Pourquoi est-ce que je demande cela ? Je suis étonné, parce que nous le faisons depuis 2012.

**M. BAULIEU.-** Ce qui n'est pas le cas de toutes les collectivités.

**M. FELT.-** À la Communauté d'Agglomération, cela se fait quand même, vu le nombre de délibérations ?

**M. RUYSSSEN.-** C'était un problème de compatibilité de développement informatique.

**M. FELT.-** Est-ce que c'est une personne qui se déplace physiquement avec le paquet de délibérations ?

**M. RUYSSSEN.-** Oui.

**M. BAULIEU.-** Merci. N'y a-t-il pas d'autre observation ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°1.1.4 - Subvention à l'association des Passionnés de Véhicules Anciens  
pour l'opération « Rétropolis 2019 »

**M. BAULIEU.-** Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

**Ressources humaines**

Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement  
(Directions Grands Travaux, DUGPU et Département des Mobilités)

**M. BAULIEU.-** Ce sont des postes vacants pourvus par des contractuels par des Directions. Y a-t-il des observations ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°1.2.2 - Liste des Emplois Permanents à la CAGB au 1<sup>er</sup> janvier 2019

**M. BAULIEU.-** Vous avez les indications. Nous reprendrons peut-être cela dans les rapports préparatoires. Pour l'année 2019, vous voyez le chiffre de 1 257 postes. C'est peut-être 1 258, mais je parle sous le contrôle de Jean-René DESCARREGA. Vous avez pu voir, dans le rapport annexé aux orientations budgétaires et que vous avez lu avec attention, que c'était 1 203 emplois pourvus au 1<sup>er</sup> janvier dernier, et il y a 1 257 postes budgétaires ouverts. Voilà la précision que je voulais apporter, puisque je ne veux pas que vous fassiez des comparaisons entre ce rapport et le rapport annexé aux orientations budgétaires. Sur ce rapport que nous devons approuver, y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté. Merci.

**Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique**

Rapport n°7.1 - CRR - Partenariat entre les Conservatoires du Grand Besançon, de Pays de Montbéliard Agglomération, de la Communauté d'Agglomération Belfortaine et du Grand Dole pour l'organisation en commun de l'unité de valeur dominante du Diplôme d'Études Musicales (DEM) 2019

**M. BAULIEU.-** Y a-t-il des observations sur ce rapport pour lequel nous avons non seulement le Vice-Président délégué, mais également le Directeur du Conservatoire ? Un silence s'instaure. Sur ce rapport n°7.1, s'il n'y a pas d'observation, y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°7.2 - Attribution des subventions 2019 aux écoles de musique dites « locales »

**M. BAULIEU.-** Nous sommes encore sur le système 2019, n'est-ce pas, Jean-Yves ?

**M. PRALON.-** Oui.

**M. BAULIEU.-** Y a-t-il des observations sur ce rapport ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

**Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement**

Rapport n°8.1 - Coopération au Burkina Faso pour l'année 2019 - Convention de moyens et d'objectifs - Subvention à CORADE

**M. BAULIEU.-** Y a-t-il des observations sur ce rapport ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

**Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche**

Rapport n°3.1 - INTERMED - Soutien à l'action « Agir en proximité dans les territoires »

**M. BAULIEU.-** Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°3.2 - GARE BTT - Soutien à l'action « Mobilisation vers l'emploi des habitants des communes aux alentours de Besançon »

**M. BAULIEU.-** Y a-t-il des observations ?

**M. FELT.-** J'ai juste une question. A-t-on vérifié si GARE BTT nous devait des sommes au PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), par exemple ? Nous avons un certain nombre de débiteurs dans les associations. L'année dernière, je ne me souviens plus si c'était pour GARE BTT, mais j'avais posé une question du même ordre. GARE BTT ne nous doit-elle pas encore des montants dans le cadre de l'échéancier en cours ? Auquel cas, cela nous semblerait un peu contradictoire.

**M. BAULIEU.-** Peut-être qu'Alain ou Sylvie peuvent répondre.

**M. BLESSEMILLE.-** Je parle sous le couvert des services. Nous vérifions ce que tu dis, si c'est une réalité par rapport aux dettes au PLIE. A priori, GARE BTT paie ses dettes.

**M. BAULIEU.-** Merci. Certains autour de cette table se rappellent cette année que dans le PLIE, nous avons eu à rembourser des sommes FSE (Fonds Social Européen) à l'Europe. Comme nous avons prêté ces sommes à des opérateurs, comme l'association en question, nous nous sommes retournés vers les opérateurs, ce qui n'a pas toujours été simple et facile. Certains ont payé, d'autres remboursent progressivement. C'est ce dont nous venons de parler. Merci pour cette précision.

Sur ce rapport n°3.2, y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

**Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage**

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété -  
Labellisations à Pouilley-les-Vignes, Chemaudin et Vaux, Chauenne et Saint-Vit

**M. BAULIEU.-** Y a-t-il des questions sur ce rapport ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°5.2 - Contrat de Ville -  
Appel à projets 2019 - 1<sup>re</sup> programmation

**M. BAULIEU.-** Y a-t-il des observations sur ce rapport ?

**M. FELT.-** Je pense que dans le cadre du rapport n°5.2, comme il y a un certain nombre d'associations et de subventions, il faut regarder si certaines sont débitrices au PLIE. Cela paraîtrait aussi contradictoire.

**M. BAULIEU.-** Oui, il serait contradictoire d'être en attente de crédits et de leur reverser. On pourrait au moins leur dire ce jour-là « écoutez, il y a un échange de bon procédé », mais nous ne pouvons pas le faire unilatéralement. C'est à voir avec le trésorier public. En dehors de ce cadre, on ne peut pas faire de compensation. Marcel a raison.

**Mme WANLIN.-** Il n'y a pas de problème pour celle-ci.

**M. BAULIEU.-** C'est la question de Marcel. S'il n'y a pas de problème, il n'y a pas de problème. Marcel attire seulement notre attention en disant : « S'il y en a, soyons attentifs à ne pas déléguer des crédits à quelqu'un qui nous en doit ». Cela me semble être la démarche.

**M. FELT.-** Cela dépend de la cause qu'ils défendent. Par exemple, en page 75, pour Agir ensemble contre le chômage, de mémoire, il me semble qu'il y avait un passif.

**M. BAULIEU.-** Globalement, au niveau de l'administration, nous le notons, et Sylvie jouera un rôle particulier sur cette vérification. Cette précision étant faite, sur ce rapport n°5.2, y a-t-il des avis défavorables ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°5.3 - Convention entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et l'association SOLiHA AIS Doubs - 2019/2021

**M. BAULIEU.-** Y a-t-il des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté. Merci. Nous passons au volet préparatoire.

***Puis le Bureau s'est poursuivi et a examiné les rapports qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté***

*La séance est levée.*